



Billets RBC à capital protégé et à rendement garanti liés à des actions de sociétés canadiennes à grande capitalisation, série 81, catégorie F

Années 1 - 5 : coupon
garanti de **0,75 %**

Capital protégé à
100 % à l'échéance

Participation de **50 %** à la
performance positive des prix
du panier

Clôture du placement

8 octobre 2021

FundSERV

OTC

Date d'émission

20 octobre 2021

Date d'échéance

14 octobre 2026

Site web

www.rbcnotes.com

FAITS SAILLANTS DU PLACEMENT

- Le coupon sera de 0,75 % les années 1 - 5.
- Rendement lié à la performance d'un portefeuille initialement équilibré de dix grandes actions canadiennes. Les titres ne constituent pas une participation dans les titres sous-jacents. Les porteurs n'ont aucun droit à l'égard des titres sous-jacents, y compris les dividendes versés sur ces titres. Le taux des dividendes annuel du portefeuille au 1 octobre 2021 était de 4,79 %, soit un taux des dividendes total d'environ 26,36 % composé annuellement sur la durée de 5 ans, à supposer que le rendement des dividendes demeure constant.
- Les clients reçoivent une participation de 50 % dans la hausse du rendement du panier sous-jacent.
- La protection du capital à l'échéance est garantie à 100 % par la RBC. La RBC est notée Aa2 par Moody's, AA- par Standard and Poor's et AA par DBRS.
- Les billets sont négociables sur un marché secondaire quotidien, sous réserve de disponibilité, que RBC Marchés des Capitaux fera des efforts raisonnables pour offrir, comme il est indiqué dans le bulletin d'information. Le produit tiré de la vente peut être inférieur au capital de 100 \$.
- Admissibilité aux comptes enregistrés : REER, REEI, REEE, CELI et RPDB.
- Échéance le 14 octobre 2026, ce qui donne une durée d'environ 5 ans.

PORTEFEUILLE DE TITRES :

Un portefeuille également pondéré des actions ordinaires inscrites au TSX des sociétés suivantes (chacune, une «action»)

Nom De La Société	Symbole	Nom De La Société	Symbole
La Banque Toronto-Dominion	TD	Enbridge Inc.	ENB
La Banque de Nouvelle-Écosse	BNS	Banque Canadienne Impériale de Comm.	CM
Great-West Lifeco Inc.	GWO	Société Financière Manuvie	MFC
Telus Corporation	T	Emera Inc.	EMA
Corporation TC Énergie	TRP	Capital Power Corporation	CPX

Les billets ne sont pas des dépôts assurés en vertu de la *Loi sur la Société d'assurance-dépôts du Canada*. Les billets ne sont pas des billets ou des titres de créance traditionnels. Pour connaître les divers risques liés à un tel placement, voir la rubrique « Facteurs de risque » du bulletin d'information.

EXEMPLES DE CALCUL DU MONTANT DU PAIEMENT

Les exemples suivants sont fournis à titre illustratif seulement et ne tiennent pas compte des paiements d'intérêts fixes. Les cours des actions comprises dans le portefeuille de titres utilisés pour illustrer le calcul du rendement variable ne sont pas des estimations ni des prévisions des cours de base et des cours de règlement des actions dont dépendront le calcul de la variation en pourcentage et, par conséquent, le rendement variable. Tous les exemples supposent qu'un porteur de billets a acheté des billets d'un capital global de 10 000 \$ et qu'aucun événement extraordinaire n'est survenu.

Exemple n°1 — Calcul hypothétique du montant du paiement lorsque la variation en pourcentage est positive et très élevée. On suppose que le cours de base et le cours de règlement de chaque action sont ceux indiqués dans le tableau qui suit (hypothétiques). Le montant du paiement serait calculé comme suit :

Nom De La Société	Symbole	Cours de base	Cours de règlement	Variation du cours	Pondération	Pourcentage du rendement par action
La Banque Toronto-Dominion	TD	85,37	108,39	26,97 %	10,00 %	2,697 %
La Banque de Nouvelle-Écosse	BNS	78,65	119,58	52,05 %	10,00 %	5,205 %
Great-West Lifeco Inc.	GWO	38,64	50,32	30,23 %	10,00 %	3,023 %
Telus Corporation	T	27,80	60,34	117,04 %	10,00 %	11,704 %
Corporation TC Énergie	TRP	61,48	96,59	57,11 %	10,00 %	5,711 %
Enbridge Inc.	ENB	50,55	84,70	67,56 %	10,00 %	6,756 %
Banque Can. Impériale de Comm.	CM	142,18	225,61	58,68 %	10,00 %	5,868 %
Société Financière Manuvie	MFC	24,55	40,65	65,59 %	10,00 %	6,559 %
Emera Inc.	EMA	57,43	97,05	69,00 %	10,00 %	6,900 %
Capital Power Corporation	CPX	42,31	65,91	55,78 %	10,00 %	5,578 %
somme des variations pondérées						60,00 %
Variation en pourcentage						60,00 %

Variation en pourcentage = 60,000 %

Rendement variable = 10 000,00 \$ x 60,000 % x 50,00 % = 3 000,00 \$

Montant du paiement = 10 000,00 \$ + 3 000,00 \$ = 13 000,00 \$

La somme des variations pondérées de 60,000 % donne une variation en pourcentage de 60,000 % et un montant du paiement de 13 000,00 \$, ce qui équivaut à un taux de rendement annuel composé de 5,39 %.

Exemple #2 — Calcul hypothétique du montant du paiement lorsque la variation en pourcentage est réputée s'établir à zéro. On suppose que le cours de base et le cours de règlement de chaque action sont ceux indiqués dans le tableau qui suit (hypothétiques). Le montant du paiement serait calculé comme suit :

Nom De La Société	Symbole	Cours de base	Cours de règlement	Variation du cours	Pondération	Pourcentage du rendement par action
La Banque Toronto-Dominion	TD	85,37	75,02	-12,12 %	10,00 %	-1,212 %
La Banque de Nouvelle-Écosse	BNS	78,65	49,35	-37,26 %	10,00 %	-3,726 %
Great-West Lifeco Inc.	GWO	38,64	11,33	-70,69 %	10,00 %	-7,069 %
Telus Corporation	T	27,80	8,24	-70,35 %	10,00 %	-7,035 %
Corporation TC Énergie	TRP	61,48	30,62	-50,19 %	10,00 %	-5,019 %
Enbridge Inc.	ENB	50,55	8,50	-83,19 %	10,00 %	-8,319 %
Banque Can. Impériale de Comm.	CM	142,18	44,52	-68,69 %	10,00 %	-6,869 %
Société Financière Manuvie	MFC	24,55	7,17	-70,79 %	10,00 %	-7,079 %
Emera Inc.	EMA	57,43	16,99	-70,42 %	10,00 %	-7,042 %
Capital Power Corporation	CPX	42,31	14,26	-66,30 %	10,00 %	-6,630 %
somme des variations pondérées						-60,00 %
Variation en pourcentage						0,00 %

Puisque la somme des variations pondérées s'établit à -60,000 %, la variation en pourcentage est de 0,000 %

Rendement variable = 10 000,00 \$ x 0,000 % x 50,00 % = 0,00 \$

Montant du paiement = 10 000,00 \$ + 0,00 \$ = 10 000,00 \$

La somme des variations pondérées de -60,000 % donne une variation en pourcentage de 0,000 % et un montant du paiement de 10 000,00 \$, ce qui équivaut à un taux de rendement annuel composé de 0,00 %.

Tous les termes clés utilisés aux présentes sans y être définis ont le sens qui leur est attribué dans le bulletin d'information.

Les billets de dépôt représentent des occasions de placement, mais ils peuvent comporter des risques. Pour de plus amples renseignements, consultez le bulletin d'information. Voici certains risques particuliers :

- Intérêts payables à l'échéance – Le capital et le rendement variable (s'il y a lieu) sont payables à l'échéance seulement. Le rendement futur du portefeuille de titres est inconnu et pourrait faire en sorte qu'aucun intérêt ne soit versé si la Somme des variations pondérées du rendement par action est négative.
- Cours sur le marché secondaire – Le cours des billets sur le marché secondaire dépendra de la conjoncture du marché et pourrait être supérieur ou inférieur au capital de 100 \$. La RBC se réserve le droit de ne pas créer de marché secondaire.
- Événements extraordinaires – Le paiement du rendement variable pourrait être avancé ou retardé en raison de la survenance de certains événements extraordinaires.

Le bulletin d'information concernant les Billets RBC à capital protégé et à rendement garanti liés à des actions de sociétés canadiennes à grande capitalisation, série 81, catégorie F (le « bulletin d'information ») et le présent sommaire ne constituent pas une offre ni une sollicitation par quiconque dans un territoire où une telle offre n'est pas autorisée ou à une personne à qui il est illégal de la faire. Le placement et la vente des billets décrits dans le bulletin d'information peuvent être assujettis à des restrictions dans une province ou un territoire donné. Les billets ne peuvent être offerts ni vendus à l'extérieur du Canada. La Banque Royale et les agents-vendeurs demandent aux personnes qui obtiennent le bulletin d'information de s'informer de ces restrictions et de les respecter. Aucune commission des valeurs mobilières ni aucune autorité semblable ne s'est prononcée sur la qualité des billets; quiconque donne à entendre le contraire commet une infraction. Le présent sommaire doit être lu conjointement avec le bulletin d'information, qui renferme des déclarations et des facteurs de risque supplémentaires importants relativement aux billets.